

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

## Séance du 30 juin 2010

**OBJET**  
**de la Délibération**

\*\*\*\*\*

**CONTRAT POUR  
LA MAINTENANCE  
ET LA  
RENOVATION DU  
RESEAU  
D'ECLAIRAGE  
PUBLIC  
AVENANT AU  
MARCHE DE  
TRAVAUX**

Date de convocation du Conseil Municipal

24 juin 2010

Date d'affichage : 24 juin 2010

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Melle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme LE PAVEC, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

M. BAUCHER, Mme OLIVIERO, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mmes PIERRE, LE STRAT, ROUILLARD, MM. DERRIEN, MOUHAOU, PERESSE, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

Mme GREZE à Mme LE DOARE

Mmes DONATO-LEHUEDE à Mme PEDRONO

Mme GUEGAN à M. PERESSE

Absent

M. JARNO

# **CONTRAT POUR LA MAINTENANCE ET LA RENOVATION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC AVENANT AU MARCHE DE TRAVAUX**

## **Rapport de Henri LE DORZE**

Le conseil municipal du 1<sup>er</sup> septembre 2004 a autorisé le maire à signer un marché de 6 ans à compter du 15 septembre 2004 avec la société CITEOS pour la maintenance et l'optimisation du réseau d'éclairage public.

Ce marché arrive à échéance en septembre prochain mais pour des raisons de facilité de gestion budgétaire et afin de prendre le temps d'inclure dans la prochaine consultation un volet économie d'énergie, il est nécessaire de prolonger le marché existant jusqu'au 31 décembre 2010.

Un avenant est donc à passer avec la société CITEOS.

La commission d'appel d'offres réunie le 15 juin 2010 a émis un avis favorable à la passation de cet avenant.

### **Nous vous proposons :**

- D'accepter l'avenant à intervenir et d'autoriser le maire à le signer,

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Fait à Pontivy, le 1er juillet 2010**

**LE MAIRE  
Jean-Pierre LE ROCH**